

La phase principale d'admission dans l'enseignement supérieur débute le 22 mai à 18 heures (heure de Paris) jusqu'au 5 septembre inclus. Pendant cette période, les élèves recevront les réponses des formations pour lesquelles ils ont confirmé des vœux le 31 mars dernier.

Une nouvelle rubrique sur Parcoursup

Nous tenons à vous signaler que le site parcoursup.fr dispose désormais d'une nouvelle rubrique dédiée à l'information des candidats et de leurs familles sur la phase d'admission : " Faire ses choix à partir du 22 mai".

Les élèves et leurs familles y trouveront toute l'information nécessaire au sujet de la phase d'admission :

- **une vidéo tutoriel "pas à pas"** qui explicite en détail le fonctionnement de cette phase et la manière dont les élèves seront amenés à répondre dans leur dossier d'admission Parcoursup
- les documents d'information proposés en téléchargement : le livret "**Parcoursup : mode d'emploi**" et le 4 pages "**Faire ses choix en toute confiance**"

Rubrique et vidéo à consulter en cliquant ici : <https://www.parcoursup.fr/index.php?desc=admission>

Des ressources pour les professeurs principaux

En plus des documents accessibles sur le site parcoursup.fr nous vous rappelons que la page de référence sur le site Eduscol est également actualisée avec l'ensemble des documents d'information.

Les professeurs principaux y trouveront notamment la fiche "**Préparer la phase de réception et d'acceptation des propositions avec mes élèves**". Cette fiche présente les enjeux de la phase d'admission et fournit des conseils pour accompagner leurs élèves.

Cette fiche **sera utile pour organiser les temps d'échange avec les élèves à compter du 23 mai.**

Fiche à télécharger sur la page de référence Eduscol >>> <http://eduscol.education.fr/cid73382/l-orientation-du-lycee-a-l-enseignement-superieur.html>

Accompagnement jusqu'à la rentrée

Chaque élève doit trouver sa place dans l'enseignement supérieur à la rentrée. Aussi, toutes les équipes sont mobilisées pour les accompagner via :

- le numéro vert 0 800 400 070
- la rubrique contact de leur dossier Parcoursup

Le SAIO de votre académie est également à la disposition des établissements et celle des enseignants pour répondre à toutes leurs questions.